

# Je manifesterai dimanche pour préserver ma civilisation

En 2006, ma vie a basculé en un dixième de seconde. Devant moi deux femmes voilées, elles ont réservé un de mes gîtes le week-end du 15 août.

Depuis la première affaire du voile à l'école, j'y suis opposée, je le suis pour deux raisons, la première parce qu'il est le signe visible de l'appartenance à l'islam, et en tant que signe religieux, il aurait dû être interdit dans l'espace public pour respecter la neutralité entre les individus.

Si les cultes protestants ou juifs ont été intégrés comme l'Eglise catholique à la réflexion sur la laïcité qui a conduit à la loi de 1905, ce n'est pas le cas de l'islam qui était absent de notre territoire à cette époque-là.

Alors que la finalité de la loi de 1905 était de couper la relation entre religion et politique, pour la République la religion est une affaire privée qui n'a pas à interférer dans les débats publics. On voit depuis les années 1990, le débat politique et médiatique se concentrer sur les revendications culturelles et religieuses de l'islam. D'abord le voile, puis les mosquées, le halal etc. Pas un jour sans entendre parler de cette religion.

1989 / 2006, 17 années de pressions revendicatrices religieuses. Mon opposition de départ était devenue un sentiment de rejet des religions et de résistance pour le devenir de mes enfants.

J'ai donc demandé à ces femmes de retirer leurs voiles dans les parties communes du gîte à savoir cette salle.

***Salle de convivialité***

***Salle de 70 m2 (salon – salle à manger) au rez-de-chaussée mise gratuitement à votre disposition, ainsi vous pouvez vous réunir en groupe ou rencontrer les autres locataires de la maison.***

Site toujours visible :  
<http://grandesgouttes.free.fr/salle.htm>

Vous connaissez pour beaucoup les suites de ma demande, plainte de la part des voilées, procès, appel, condamnation : deux mois de prison avec sursis et 6.500 € de dommages et intérêts, plus la destruction de mon outil de travail, l'explosion de mon couple, les menaces etc.

Condamnée au motif de « non-respect de la liberté religieuse »... condamnée pour satisfaire une religion digne des temps moyenâgeux.

Le résultat, on le connaît, du voile on est passé au voile intégral, interdit par la loi mais porté dans l'indifférence générale des politiques.

Ni raciste, ni islamophobe, je subis depuis 25 années maintenant les pressions revendicatrices religieuses de l'islam. Je veux retrouver ma souveraineté de femme du peuple (le socle de la constitution) en me permettant de me prononcer sur l'immigration qui a emmené et installé l'islam, ses dangers pour mon pays et d'éviter s'il en est encore temps la fin de ma civilisation.

**Fanny Truchelut**